





SPIP 84: TOUJOURS MOBILISE

A la suite de l'appel intersyndical de la CGT Insertion et probation, du SNEPAP-FSU et de Solidaires Justice, les CPIP du SPIP du Vaucluse se sont de nouveau réunis le 11 avril 2016 en Assemblée Générale.

Lors de cette Assemblée générale, l'unanimité des personnes présentes, syndiquées et non syndiquées, a décidé de se maintenir dans le mouvement national dénonçant l'inégalité de traitement subie par les personnels d'insertion et de probation.

C'est la raison pour laquelle nous exigeons :

- · L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation.
- Une revalorisation indemnitaire dans les mêmes proportions que pour les autres filières.
- · La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP.
- L'égalité de traitement des assistantes de service social ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension retraite.
- Un plan de recrutement massif permettant un véritable renforcement des ressources humaines et la mise en place d'un organigramme.
- · L'abandon du RIFSEEP

Les personnels présents ont décidé de poursuivre le mouvement à compter du 11 avril 2016 selon les modalités suivantes :

- Reconduction des modalités retenues antérieurement (boycott des réunions institutionnelles et/ou commissions, boycott des actions PLAT, inscription du bandeau « en mouvement protestataire » à la fin de chaque rapport, fax et courriels, boycott de la prise en charge des stagiaires hors CPIP, communication presse/élus/partenaires)
- Participation aux « jeudis noirs » en SPIP : pas d'appels téléphoniques, pas d'entretiens hors arrivants en détention et urgences, pas d'envoi de fax, pas de transmission de rapport...
- La mise en place de régularisations systématiques de nos badgeages sur Origine tous les jeudis avec la mention : « J'ai oublié comme l'AP nous a oublié »
- Distribution de tract à la Cour d'Appel d'Aix en Provence le jeudi 21 avril 2016 (modalités à venir),

Une prochaine assemblée générale des personnels est prévue le 18 avril 2016 afin de réévaluer ces modalités d'action si l'absence de réponse à nos revendications le nécessite.